

Appel à projets :

Actions culturelles en faveur des habitants des quartiers de la politique de la Ville

Dans le cadre de la politique de démocratisation et d'accès à la culture du ministère de la Culture, la Direction régionale des affaires culturelles du Grand Est (DRAC) lance un appel à projets annuel visant à développer des projets culturels et artistiques exemplaires et innovants à destination des populations des quartiers de la politique de la Ville du Grand Est.

L'ensemble des secteurs artistiques et culturels est concerné (spectacle vivant, arts plastiques, cinéma, patrimoine, architecture, livre et lecture, pratiques numériques).

Les structures éligibles sont celles ayant pour principal objectif la création et la diffusion d'œuvres artistiques et culturelles, ainsi que les artistes ou collectifs d'artistes, ou les structures associatives faisant appel à leurs services. Pour les institutions culturelles relevant du ministère de la Culture (structures labellisées aidées au fonctionnement), une évaluation partagée des interventions réalisées sur ces actions au titre de leur convention pluriannuelle d'objectifs sera préalablement réalisée.

Date de clôture de l'appel à projets 2019 : 30 novembre 2018

Retrouvez toutes les informations sur le site du ministère de la culture.

Contacts à la DRAC Grand Est

Départements Bas-Rhin et Haut-Rhin

Pierre Vogler, conseiller Action territoriale et politiques interministérielles

DRAC Grand Est

Site de Strasbourg

2 place de la République

67082 Strasbourg cedex

pierre.vogler[@]culture.gouv.fr - tél. 03 88 15 57 40